

Madame, Monsieur, chères familles,

La rentrée scolaire est là et avec elle quelques nouveautés pour les ateliers d'aide aux devoirs proposés par le service enfance-jeunesse de la mairie.

L'aide aux devoirs permet d'accueillir les élèves collégiens afin de les accompagner dans leurs apprentissages. Ce service, proposé depuis de nombreuses années, est encadré par deux agents municipaux et fonctionne grâce à l'engagement de nombreux bénévoles (que je profite de remercier dans ce courrier). Il a vocation de permettre au plus grand nombre d'enfants, et notamment ceux qui sont confrontés à des difficultés dans leurs apprentissages, qu'elles soient passagères ou installées, de trouver un espace et du matériel adapté ainsi que des personnes disponibles pour les aider à traverser le plus sereinement possible leur scolarité, en soutien et en collaboration avec leur famille.

Je vous informe que, dès septembre 2023, et par délibération du Conseil Municipal 2023-084 en date du 30 aout 2023, les tarifs suivants entrent en vigueur :

TARIF PAR TRIMESTRE PAR ENFANT						
	Macériens			Hors commune		
	QF < 850€	QF entre 851 et 1500€	QF > 1501€	QF < 850€	QF entre 851 et 1500€	QF > 1501€
1 soir / sem	12.5 €	16€	20€	19€	24€	30€
2 soirs / sem	25€	32€	40€	38€	48€	60€
Soir supp	7€	8€	10€	9€	12€	15€
GRATUIT A PARTIR DU 3 ^{ème} ENFANT DE LA FAMILLE, dès le 1 ^{er} soir d'AAD						

En cas d'urgence pendant un atelier, vous pouvez joindre les animateurs au 07 64 49 37 99. Pour toute demande de renseignements ou pour transmettre une information en amont d'un atelier, merci de privilégier l'envoi d'un mail à <u>animateurs@lameziere.fr</u>.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension à la suite de ces changements, et vous remercie de la confiance que vous continuerez d'accorder aux agents et aux élus municipaux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, chères familles, l'expression de mes salutations bienveillantes.

Pour le Maire,

Badia MSSASSI-BEAUCHER

Elue à l'enfance, à la jeunesse et aux affaires scolaires